

Séance publique du 25 septembre 2000

Délibération n° 2000-5749

commission principale : finances et programmation

commission (s) consultée (s) pour information : urbanisme, habitat et développement social

objet : **Budget supplémentaire 2000 - Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des finances et du contrôle de gestion - Service du budget

Le Conseil,

Vu le rapport du 11 septembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le budget supplémentaire 2000 des opérations d'urbanisme en régie directe, a été arrêté à 52 165 178,40 F tant en dépenses qu'en recettes, toutes sections confondues. Le budget supplémentaire a pour objet la reprise des résultats de la clôture de l'exercice précédent, constatés au compte administratif 1999, l'inscription des propositions nouvelles de dépenses, de recettes et des reports de crédits 1999 sur 2000.

Par application de l'instruction M 14, la comptabilisation des crédits afférents aux aménagements d'urbanisme en régie directe se fait hors du bilan communautaire. Les opérations réelles de charges et de produits sont traitées en fonctionnement dans les classes 6 et 7, accompagnées des mouvements d'ordre correspondants en classes de stocks, ceci a pour conséquence de gonfler artificiellement les masses budgétaires.

A la clôture de l'exercice 1999, un disponible de 6 937 768,64 F s'est dégagé après la constatation des restes à réaliser de dépenses. Il pourrait être affecté au remboursement de l'avance consentie par le budget principal, lors des exercices précédents.

- Budget supplémentaire 2000 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - équilibre général - tableau n° 1 (en F) -

Libellés	Charges	Produits
investissement		
reports	2 289 307,54	
propositions nouvelles	56 745 470,86	49 807 702,22
avances sur travaux	2 115 347,00	3 281 100,00
régularisation de la participation du budget principal	49 961 402,22	49 961 402,22
remboursement de l'avance du budget principal	8 103 521,64	
mouvements d'ordre de stock	- 3 434 800,00	- 3 434 800,00
sous-total de l'investissement	59 034 778,40	49 807 702,22
excédent d'investissement reporté 1999		9 227 076,18
total de l'investissement	59 034 778,40	59 034 778,40

fonctionnement		
propositions nouvelles	- 6 869 600,00	- 6 869 600,00
mouvements opérationnels	- 3 434 800,00	- 3 434 800,00
mouvements d'ordre de stock	- 3 434 800,00	- 3 434 800,00
total du fonctionnement	- 6 869 600,00	- 6 869 600,00
total du budget supplémentaire 2 000	52 165 178,40	52 165 178,40

Propositions nouvelles :

Les mouvements de crédits proposés sont essentiellement des mesures de réajustement du budget primitif qui aboutissent à diminuer globalement la prévision des mouvements réels de 3,435 MF, la ramenant à 23,820 MF.

Pour la ZAC "du Chêne" à Bron, un réajustement de crédit à la hausse de 205 kF est demandé au Conseil, en recettes, selon les termes des conventions de cessions.

A Lyon 3°, dans la ZAC "du Dauphiné", en recettes, le produit attendu des cessions à l'OPAC du Grand Lyon et à la société Les Nouveaux Constructeurs pourrait être diminué de 200 kF.

Pour mieux correspondre aux plannings de réalisation, les aménagements dans le parc de Gerland pourraient être décalés de 1 MF et à Saint Romain au Mont d'Or, les travaux d'aménagement seraient augmentés de 2 MF.

A Vénissieux, la prévision initiale de 150 kF pour le secteur de Parilly pourrait être annulée. Pour le quartier du Vieux Bourg, la réduction de crédits qui est proposée au Conseil (0,595 MF) ramène le budget primitif à 3,3 MF.

Les mouvements de stocks en corrélation diminuent en dépenses et en recettes de 3,435 MF.

En investissement, il conviendrait de prévoir pour la ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or", un montant d'avances de 2,115 MF en dépenses et 3,281 MF en recettes pour tenir compte des versements effectués en 1999.

La mesure la plus importante qui est soumise au Conseil, concerne le financement de ce budget par le budget principal. La subvention d'équilibre, versée en 1996, pour un montant de 49,961 MF, devrait être comptablement traitée en avance, exonérée de TVA. La régularisation de ces écritures nécessite l'annulation du titre émis en 1996 par un mandat et sa réémission, par un titre sur un compte du suivi de la dette.

Il est proposé aussi de prévoir un remboursement de l'avance du budget principal de 8 103 521,64 F compte tenu du disponible du budget (6 937 768,64 F) et du solde des inscriptions des avances de travaux (1 165 753 F).

Budget supplémentaire 2000 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - présentation par opération - dépenses - tableau n° 2 (en F) -

Opérations	Reports	Propositions nouvelles	Total budget supplémentaire
Fonctionnement			
Mouvements réels			
ZAC "du Parc de Gerland" à Lyon 7°		- 1 018 072,00	- 1 018 072,00
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"		2 032 272,00	2 032 272,00
ZAC "de Parilly" à Vénissieux		- 150 000,00	- 150 000,00
ZAC "du Vieux Bourg" à Vénissieux		- 595 000,00	- 595 000,00

ZAC "de la Cité Internationale" à Lyon 6°		- 3 784 000,00	- 3 784 000,00
ZAC "de la Saulaie" à Oullins		80 000,00	80 000,00
sous-total des mouvements réels		- 3 434 800,00	- 3 434 800,00
mouvements sur comptes de stocks		- 3 434 800,00	- 3 434 800,00
sous-total du fonctionnement	0,00	- 6 869 600,00	- 6 869 600,00
Investissement			
mouvements sur comptes de stocks	0,00	- 3 434 800,00	- 3 434 800,00
avances Saint Romain au Mont d'Or		2 115 347,00	2 115 347,00
avance du budget principal	2 289 307,54	58 064 923,86	60 354 231,40
dont annulation subvention 1996		49 961 402,22	
dont reversement au budget principal		8 103 521,64	
sous-total de l'investissement	2 289 307,54	56 745 470,86	59 034 778,40
total de l'investissement	2 289 307,54	56 745 470,86	59 034 778,40
total des dépenses	2 289 307,54	49 875 870,86	52 165 178,40

- Budget supplémentaire 2000 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - présentation par opération - recettes - tableau n° 3 (en F) -

Opérations	Reports	Propositions nouvelles	Total budget supplémentaire
fonctionnement			
mouvements réels			
ZAC "du Chêne" à Bron		205 200,00	205 200,00
ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°		- 200 000,00	- 200 000,00
ZAC "du Parc de Gerland" à Lyon 7°		- 1 690 000,00	- 1 690 000,00
ZAC "de la Saulaie" à Oullins		- 1 750 000,00	- 1 750 000,00
sous-total des mouvements réels		- 3 434 800,00	- 3 434 800,00

mouvements sur comptes de stocks	0,00	- 3 434 800,00	- 3 434 800,00
sous-total du fonctionnement	0,00	- 6 869 600,00	- 6 869 600,00
Investissement			
mouvements sur comptes de stocks	0,00	- 3 434 800,00	- 3 434 800,00
avances Saint Romain au Mont d'Or		3 281 100,00	3 281 100,00
avance du budget principal (réémission)		49 961 402,22	49 961 402,22
sous-total de l'investissement	0,00	49 807 702,22	49 807 702,22
excédent 1999 d'investissement reporté		9 227 076,18	9 227 076,18
total de l'investissement	0,00	59 034 778,40	59 034 778,40
total des recettes	0,00	52 165 178,40	52 165 178,40

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve le budget supplémentaire du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe arrêté, en dépenses et en recettes, à 52 165 178,40 F.

2° - Précise qu'à l'égard du comptable, cette approbation, porte sur le montant des crédits inscrits à l'échelon du compte à deux chiffres. Les degrés complémentaires de précision (articles et opérations) sont toujours soumis au Conseil en tant qu'assemblée délibérante mais ne sont pas exécutoires pour madame le Trésorier principal de la communauté urbaine de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,